

Talents du vélo 2021, c'est parti !

La onzième édition des Talents du vélo s'ouvre ce 22 juillet. Cette année, six catégories et un Grand Prix valoriseront des actions contribuant au développement de l'usage quotidien du vélo.

Deux nouvelles catégories voient le jour :

> "**Le vélo valorise les territoires**" récompense les actions associant le vélo à la promotion touristique, patrimoniale et culturelle des territoires.

> "**Innovation de produit**" récompense le développement de nouveaux équipements, d'inventions ou de créations utiles, facilement accessibles aux cyclistes ou permettant d'amplifier la pratique cyclable.

Autre nouveauté, **deux prix seront remis pour la catégorie "innovation de service"** : un sera décerné à une collectivité territoriale, un second à un entrepreneur.

Les candidats disposent de deux mois pour concourir à l'une des six catégories en lice : **solidarité, pédagogie, communication, innovation de service, innovation de produit, le vélo valorise les territoires.**

Composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires du Club des villes et territoires cyclables et d'experts, le jury portera une attention toute particulière aux initiatives valorisant l'**articulation entre le vélo et la marche**, et à la **prise en compte de l'ensemble des mobilités.**

Les critères de sélection ? La pertinence du projet, son originalité, son efficacité, la prise en compte de l'impact social, économique et écologique.

Les candidatures sont attendues **jusqu'au 30 septembre à minuit** pour des trophées décernés en décembre prochain.

N'hésitez pas à candidater et partager l'information sur vos réseaux

[En savoir davantage](#)

[Déposer sa candidature](#)

La loi Climat et résilience adoptée

Le Parlement a définitivement adopté, mardi 20 juillet, le projet de loi Climat et résilience, après un long parcours législatif débuté en début d'année.

Qualifié de tournant écologique par le gouvernement et de peu ambitieuse par les ONG, la [loi Climat et résilience](#), issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, porte des dispositifs pour le vélo.

Parmi les avancées notables, figure l'**éligibilité du vélo à la prime à la conversion automobile**. Le Forfait mobilités durables, relevé à 600 euros pour le secteur privé constitue également **un signe encourageant bien qu'insuffisant par son montant limité et son caractère facultatif**. Son plafonnement à 200 €, pour les fonctions publiques d'État, territoriales et hospitalières, tempère la mesure.

Comment atteindre les 9% de part modale vélo, objectifs fixés pour 2024, sans une augmentation substantielle du Fonds mobilités actives dans le projet de loi de finances présenté par le Gouvernement à l'automne? [L'article 25 bis A du texte définitif](#) donne des signes encourageants : « *Pour atteindre les objectifs de part modale du vélo de 9 % en 2024 et 12 % en 2030, tels que définis respectivement par le Plan vélo et la stratégie nationale bas-carbone, l'État se fixe pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales dans la création d'infrastructures cyclables sur leur territoire (...)* ».

Rappelons que **le vélo pointait aux abonnés absents du projet de loi initial**. Il a été amené au débat par les parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo - animé par le Club des villes et territoires cyclables - et par les associations vélo qui restent très mobilisées.

Retrouvons-nous à Toulouse pendant trois jours pour le

congrès du Club !

L'évidence de se retrouver de visu s'ajoute à celle du vélo. Le vélo évidemment ! constitue le fil conducteur du congrès du Club les 28, 29 et 30 septembre prochains qui vous attend nombreux.

Le rendez-vous bisannuel du club propose **deux conférences plénières** d'ouverture et de fermeture, **quatre ateliers, deux parcours à vélo de découverte** des aménagements cyclables de la Métropole Toulousaine, **une soirée** au Grand Carré du Muséum de Toulouse, **des interventions et cocktails** sur l'espace salon (Espace mobilités actives).

Le Club tiendra également son **assemblée générale annuelle** à cette occasion.

Le programme est à retrouver [ici](#), les inscriptions [là](#)

La filière vélo se frise la Moustache

Le deuxième épisode d'une série de reportages sur la filière économique du cycle vient d'être publié à l'issue de la visite de l'entreprise Moustache bikes à Thaon-les-Vosges (88), le 9 juillet dernier.

La success story de cette entreprise, passée de deux personnes à sa création voici 10 ans à plus de 140 à ce jour, raconte bien davantage que cette seule belle histoire industrielle. **La maîtrise des outils de fabrication dans l'Hexagone, le crédo de l'assistance électrique et l'implication locale de Thaôn-les-Vosges et de l'agglomération d'Epinal** dessinent en filigrane des pistes à suivre pour la mise en place d'une filière vélo nationale.

Le reportage de 4 minutes fait un détour au Pôle formation UIMM Lorraine, institut de formation aux métiers du métal et s'accompagne de la remise du prix Innovation INPI, catégorie marque.

À retrouver : [La saga de l'industrie du cycle #2](#)

Marcher bouger, c'est bon pour la santé

Quatre ministres se sont succédés à la tribune lors du colloque sur la mobilité active du 8 juillet dernier sur le thème "les mobilités actives un enjeu de santé publique".

Les temps changent! **Quatre ministres ou secrétaires d'État ont pris la parole lors de ce colloque** organisé au Ministère de la santé et des solidarités, pour mettre en avant les bienfaits de la mobilité sur la santé : **Olivier Véran**, ministre des solidarités et de la santé ; **Adrien Taquet**, secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles ; **Brigitte Bourguignon**, ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie ; **Roxana Maracineanu**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des Sports.

Intervenant à ce colloque par la voix de sa secrétaire générale Catherine Pilon, le Club des villes et territoires cyclables a rappelé **l'expérience des collectivités pour soutenir la pratique du vélo au quotidien**, depuis plus de 30 ans.

[A retrouver ici le replay de la matinée](#)

Bienvenue au Club !

Colombes (92), ville de 85 000 habitants de la petite couronne parisienne vient de rejoindre le réseau du Club.

Cinq minutes pour répondre à notre enquête ?

Votre avis compte ! Il reste encore une semaine pour participer à l'enquête sur les outils d'information et de communication numériques et imprimés du Club.

Le court questionnaire (anonyme) de 5 minutes vise à mieux connaître vos attentes afin de faire évoluer le

magazine *Ville et Vélo*, la newsletter hebdomadaire et le site internet.

Merci de votre [participation ici](#)

Le transport des vélos dans les trains à l'étude

Des sociétaires de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) **Railcoop**, lancent une enquête afin de mieux comprendre les **attentes et besoins des cyclistes dans leurs déplacements vélo+train**.

Un questionnaire à retrouver [ici](#)

Les effets de la pandémie sur la pratique cyclable

Le questionnaire sur les pratiques du vélo avant et pendant la pandémie est toujours ouvert.

Conçue dans le cadre du **projet Vélotactique** par une équipe de chercheurs et de chercheuses en sciences sociales, l'enquête s'adresse à toutes les personnes de plus de 18 ans qui ont enfourché un vélo dans une ville française au cours des deux dernières années.

Pour participer, c'est [ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

